

LA CHÂTRE

EN BERRY



DOSSIER DE PRÉSENTATION 2024





ÉDITO

L'obtention de la troisième fleur en 2018 a marqué un tournant. Le dérèglement climatique nous impose de changer pleinement d'approche. Participer au concours *Villes et Villages Fleuris* est un formidable moyen d'avancer dans cette transition. Cette reconnaissance n'a pas été vécue comme l'aboutissement d'un certain travail bien fait, mais comme un encouragement à continuer vers une qualité environnementale croissante de la ville.

Les changements ne sont pas toujours vécus facilement, l'adhésion vis-à-vis de la diversité végétale entre autres prend du temps mais elle est enclenchée, nous le constatons. Les équipes municipales ont accepté de changer leurs méthodes de travail, de remettre en question des savoir-faire.

Être récompensé par ce label, en plus de contribuer grandement à l'aura touristique de La Châtre, nous montre à nous Castrais, que nous vivons dans un cadre de vie privilégié. Nous devons en être conscient ; comme de sa fragilité face aux événements climatiques de plus en plus violents.

Aujourd'hui l'adaptation est une absolue nécessité, tel est notre engagement.

Patrick JUDALET, Maire de La Châtre



SOMMAIRE

PORTRAIT D'UNE VILLE	p. 7
LA VILLE ET LE VÉGÉTAL	p. 8
CARTOGRAPHIE DES ESPACES VERTS	p. 12
LE CIRCUIT... ET AUTRES LIEUX	p. 14-15
PLAN DE LA COMMUNE	p. 28
DOSSIER DE L'ARF	p. 29



“C’est vers La Châtre que le Berry
prend du style et de la couleur”

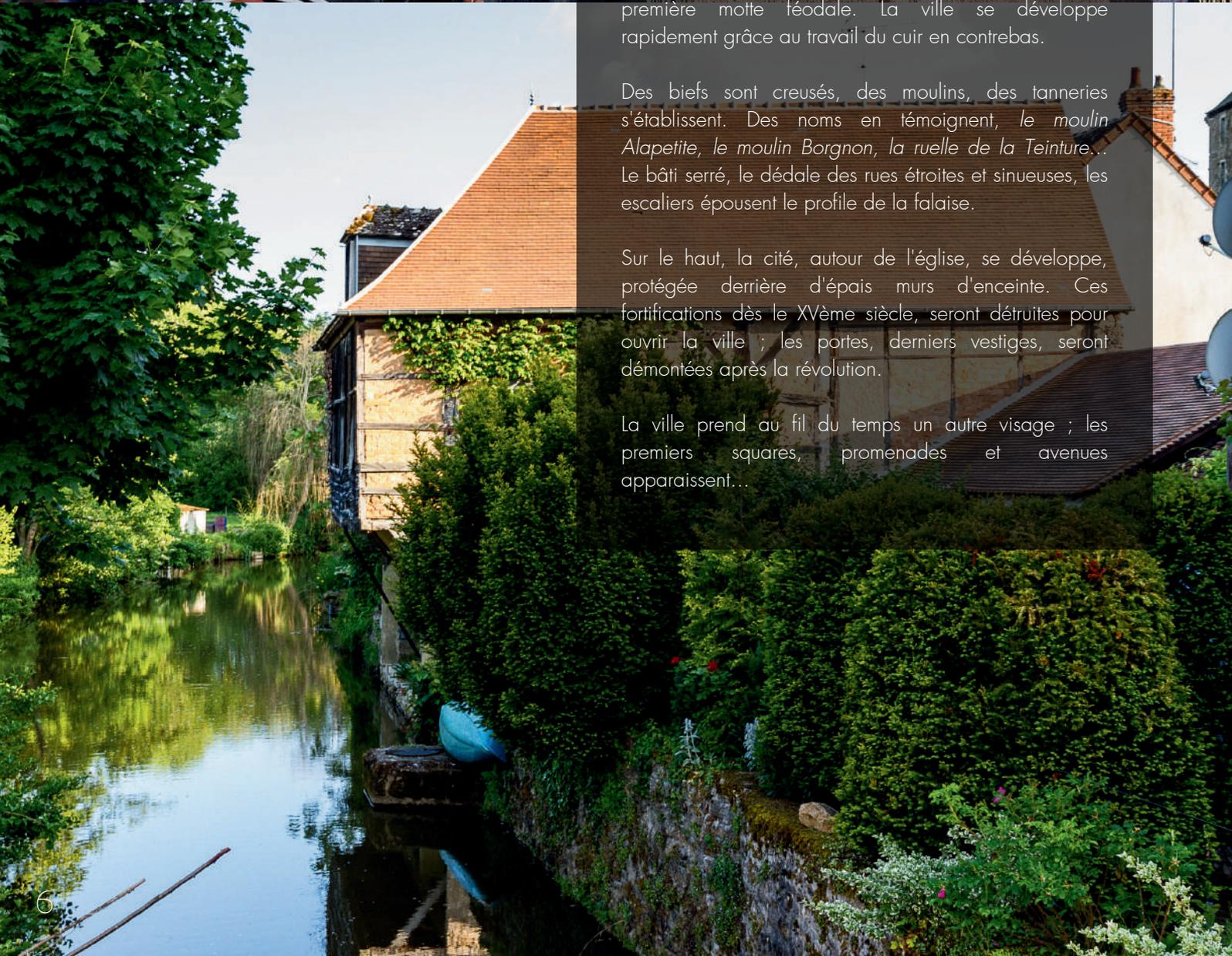
George Sand

C'est au cœur du bocage, sur la rive gauche escarpée
de l'Indre, au début du Moyen Age, que s'implante la
première motte féodale. La ville se développe
rapidement grâce au travail du cuir en contrebas.

Des biefs sont creusés, des moulins, des tanneries
s'établissent. Des noms en témoignent, *le moulin
Alapetite, le moulin Borgnon, la ruelle de la Teinture...*
Le bâti serré, le dédale des rues étroites et sinueuses, les
escaliers épousent le profil de la falaise.

Sur le haut, la cité, autour de l'église, se développe,
protégée derrière d'épais murs d'enceinte. Ces
fortifications dès le XV^{ème} siècle, seront détruites pour
ouvrir la ville ; les portes, derniers vestiges, seront
démontées après la révolution.

La ville prend au fil du temps un autre visage ; les
premiers squares, promenades et avenues
apparaissent...



PORTRAIT D'UNE VILLE

La Châtre, 4 048 habitants, sous-préfecture, tient le rôle de ville pôle dans ce bassin de vie du boischaud sud. La ville est traversée du nord au sud par la rue Nationale, colonne vertébrale d'où la vie commerçante s'organise, les quartiers anciens à l'est, les quartiers plus contemporains à l'ouest. La grande place du Marché marque spatialement le centre.

Chaque samedi se retrouve un grand nombre de maraîchers et de producteurs locaux. Un temps fort hebdomadaire qui participe à l'attractivité de la ville au même titre que son riche patrimoine architectural, ses squares arborés, lui conférant un charme et une qualité de vie reconnus.

La vie associative et culturelle font partie intégrante de la vie châtraise. De grands projets sont en cours, le *musée George Sand et de la Vallée Noire* dans l'hôtel de Villaines, un carrefour culturel central dans la ville, et une médiathèque, portée par la Communauté de Communes, sur le haut de la Place du Général de Gaulle, autre lieu stratégique.

La Municipalité est mobilisée face à la baisse démographique et au vieillissement de la population que connaissent les zones rurales.

Aujourd'hui, des actions sont ciblées dans le cadre du programme *Petites Villes de Demain* avec comme priorité la réhabilitation de l'habitat ancien. Une opération programmée d'amélioration de l'habitat et rénovation urbaine (OPAH-RU) a été lancée. D'autres actions fortes sont menées pour la sauvegarde du patrimoine culturel : les rénovations de la *Maison Rouge* et du centre de formation des métiers de la pierre *FOREPABE*. En parallèle une dynamique est donnée pour le commerce et les services : une aide pour les rénovations de vitrine et façade, une bourse d'installation pour les nouveaux commerçants ont été mises en place, l'ouverture d'un guichet France Services en 2021 et le lancement de la réhabilitation complète de l'Hôtel du Chevalier d'Ars où se concentrent services, associations et organismes divers.

La politique de la ville est de privilégier la rénovation à la construction. Les objectifs visés sont des bâtiments avec une isolation de qualité, peu énergivores et à faible émission de CO₂. La rénovation du gymnase Garnier, inauguré en 2023, chauffé grâce à la géothermie en est un exemple. Le PLUI consacre aujourd'hui la préservation d'espaces naturels et agricoles. Il sanctuarise les trames vertes et bleues. Quarante éléments de patrimoine ont été classés "protégés" par la commune, des cabinets de vigne aux statuaires de rue ; cinq arbres entrent dans ce répertoire.

La circulation évolue, une place grandissante est faite aux vélos (aménagements de voirie, parkings spécifiques, subvention pour l'achat d'un vélo électrique) et la zone 30 dans l'hyper centre a été étendue à l'ensemble du centre-ville. Une aire de covoiturage verra le jour en 2025 à proximité du rond point du Lion d'Argent.

La Châtre se traverse par le Chemin de Compostelle et depuis 2023 par *Le Compostelle à vélo* ainsi que par *La Cyclo Bohême* à travers le département.

L'idée d'un axe Est-Ouest qui relierait la vallée de l'Indre au parc des sports, le lycée, traversant la place du Marché, le futur musée, les squares, le Champ de Foire projette une nouvelle lecture de la ville, urbanistique, culturelle et environnementale.

Plus globalement, à l'échelle du territoire, un projet de PNR, le *Parc Naturel régional Sud Berry*, est en cours d'étude avec le Pays de La Châtre et le Pays Berry Saint-Amandois. Le dossier d'opportunité présenté en 2023 au Préfet de Région est en cours de révision.



LA VILLE ET LE VÉGÉTAL

Les arbres centenaires, séquoias, tilleuls, érables planes, marronniers font partie de l'identité du cœur de La Châtre, dans les jardins de la mairie et la place de l'Abbaye.

De nouvelles essences entrent dans nos plantations depuis une dizaine d'années : sophoras, gledtsias, zelkows, quercus ... pour enrichir la palette végétale.

La ville aujourd'hui est attentive à ses arbres et mène une politique de suivi de ce patrimoine. Nous avons fait appel à l'ONF en 2022 pour une première étude sur deux sites et en mars 2024 pour diagnostiquer le cèdre du Liban, arbre emblématique à l'entrée de la ville, devenu dangereux et démonté le 29 avril.



L'approche

Deux dates, deux lieux

2013, en centre-ville, la végétalisation de la place du Général de Gaulle et la place Guy Bonjour dans son prolongement, introduction de massifs uniquement composés de vivaces et d'arbustes.

2015, les élus ont décidé d'arrêter l'emploi des produits phytosanitaires par les équipes de la ville dans l'ancien quartier du P'tit Mur, secteur longeant la rivière Indre et ses biefs, qui deviendra le quartier emblématique de notre nouvelle approche pour l'entretien des trottoirs, des placettes et des jardins. En 2016, la signature de la charte *Objectif Zéro pesticides dans nos villes et villages* avec le CPIE Brenne Berry et Indre Nature a pleinement conforté notre nouvelle orientation.

Changement de regard porté par la municipalité, un tournant s'est amorcé.

Sur le terrain, cela a été un véritable changement de cap pour les jardiniers municipaux ainsi que pour les agents en charge de la voirie. Cette mutation a nécessité d'entraîner dès le début les équipes municipales. Une réflexion globale s'est engagée, une mise à plat des habitudes d'entretien, des techniques employées, des choix végétaux, de la gestion de l'eau etc. qui ont découlé entre autres sur une gestion différenciée des espaces en 5 types de zones : gestion intensive (1), semi-intensive (2), naturelle (3), champêtre (4) et fonctionnelle (5).

L'arrivée de la flore sauvage en ville, acceptation qui a demandé du temps, aussi bien pour les agents que pour les habitants.

2024, où sommes-nous ?

Depuis une dizaine d'années, les espaces verts ne sont plus considérés comme des décors de ville, des espaces figés, colorés par des massifs uniquement composés d'annuelles. Les espaces verts dans leur majorité se sont transformés ou on été conçus comme lieux d'expérience : des assises au milieu des plantes, des cheminements à travers les herbes, des points de vue révélés ..., chaque espace avec son atmosphère particulière.

Le dérèglement climatique doit nous remettre en question constamment. Il est indispensable d'amplifier nos actions avec comme vigilances premières la gestion de l'eau, la vie du sol, le choix des végétaux. Des pratiques se généralisent comme la mycorhization. Une réévaluation des techniques de travail est nécessaire mais engendre parfois du scepticisme. Il faut faire des essais ...et observer. Les adaptations n'apportent pas toujours le résultat escompté, l'accompagnement par la formation est crucial. Et quelle satisfaction de constater qu'avec de nouvelles approches, progressivement la biodiversité faunistique et floristique reconquière la ville.



La méthode



Échange et formation

L'implication des agents passe par des échanges, des formations, de la sensibilisation. Une rencontre annuelle élus-équipes Espace vert et Voirie est organisée pour exposer la feuille de route et échanger.

Des formations sont suivies par les jardiniers régulièrement par le centre de gestion de la fonction publique de l'Indre et le CNFPT.

Notre patrimoine arboré se fragilise : arbres isolés, arbres de squares, de bois comme ceux du château d'Ars subissant des dépérissements prématurés. Les problématiques se complexifient. Une spécialisation du service Espace Vert a été réfléchi en concertation avec les élus, la direction technique et les agents. Un dossier est en cours d'élaboration avec Le Pays de La Châtre : formations pour deux agents volontaires et matériels spécifiques.

Le service Espace Vert accueille chaque année deux apprentis parmi les jardiniers.

Sensibilisation

Deux ateliers *Fresque du climat* et *2Tonnes* auxquels participaient des élus et des agents volontaires se sont déroulés en mars 2024, organisés par la ville, assurés par *La couleur du web*.

Des actions de sensibilisations sont menées régulièrement auprès des écoles : un rallye à travers la ville pour découvrir la richesse arborée, *Ballade dans la ville, rencontre avec des arbres*, classes de CE2 de deux écoles ; *Rendez-vous au jardin* dans le square George Sand, en lien avec le service culturel, trois écoles élémentaires.

Prochains RDV à l'automne 2024 :

- Avec les enfants et les jardiniers : une journée de récolte de graines d'arbre est programmée en septembre avec les classes de CE2 en vue de créer une pépinière au niveau des ateliers municipaux et dans les écoles engagées. Luc Vancrayellynghe, ingénieur-paysagiste assurera l'animation avec les enfants et la formation des agents sur une autre manière d'envisager les plantations. Le but sera de planter dans l'hiver une forêt miniature au Domaine du Parc.
- Les jardiniers visiteront cet automne les jardins dessinés par Gilles Clément de l'Abbaye de Noirlac.



Implication et communication

Le magazine de la ville (deux parutions annuelles) met régulièrement en lumière une thématique en lien avec le *Cadre de Vie*.

La Châtre participe chaque année au concours départemental *Villes, Villages, Maisons et Fermes Fleuris*, avec cette année une dizaine de participants. Suite à l'évolution des critères du barème en 2024, des rencontres-conseils, à la demande de participants, ont eu lieu dans leur jardin à l'automne.

La ville est engagée auprès d'associations qui ont une orientation horticole :

- *Les Jardins de l'Espersévérance* (atelier d'insertion tourné vers le maraîchage en culture biologique et l'entretien d'espaces verts), participent à l'entretien d'une partie des berges de l'Indre et du cimetière.
- *Les Jardins Familiaux* en culture biologique,
- *La société d'horticulture de l'Indre Flore et Vertumne* avec laquelle la ville a un partenariat pour l'entretien de trois sites (le jardin de la Ruelle de la Teinture et les plantations de rosiers dans les rues du P'tit Mur, les abords du Musée de Poche de l'Hôtel de villaines).

Depuis 2019, la ville fournit aux habitants volontaires des plantes grimpantes, principalement des rosiers. Une convention est établie. Tous les ans, avec le concours de *l'association du quartier du P'tit Mur*, des rencontres sont organisées, de nouvelles demandes de plantations arrivent et progressivement les rues se végétalisent.

Relation avec le lycée et la municipalité : projet de renaturation de l'établissement, participation aux réunions d'échange à l'automne 2023 ; *The Green Day*, organisé par des lycéens, visite et échanges en juin 2024.

Transversalité des thématiques environnementales avec le service culturel : exposition *George Sand écolo ?* (2023), *La république des oiseaux* (2024).



La gestion



plantes couvre-sol

L'eau, le sol

L'arrosage est limité. Les plantations en pleine terre sont privilégiées depuis 2023 : progressivement des jardinières sont remplacées par des fosses de plantation avec utilisation de plantes couvre-sol au pied des arbres.

Les jardinières ainsi que les jeunes plantations sont arrosées avec l'eau des bassins d'orage du Domaine du Parc.

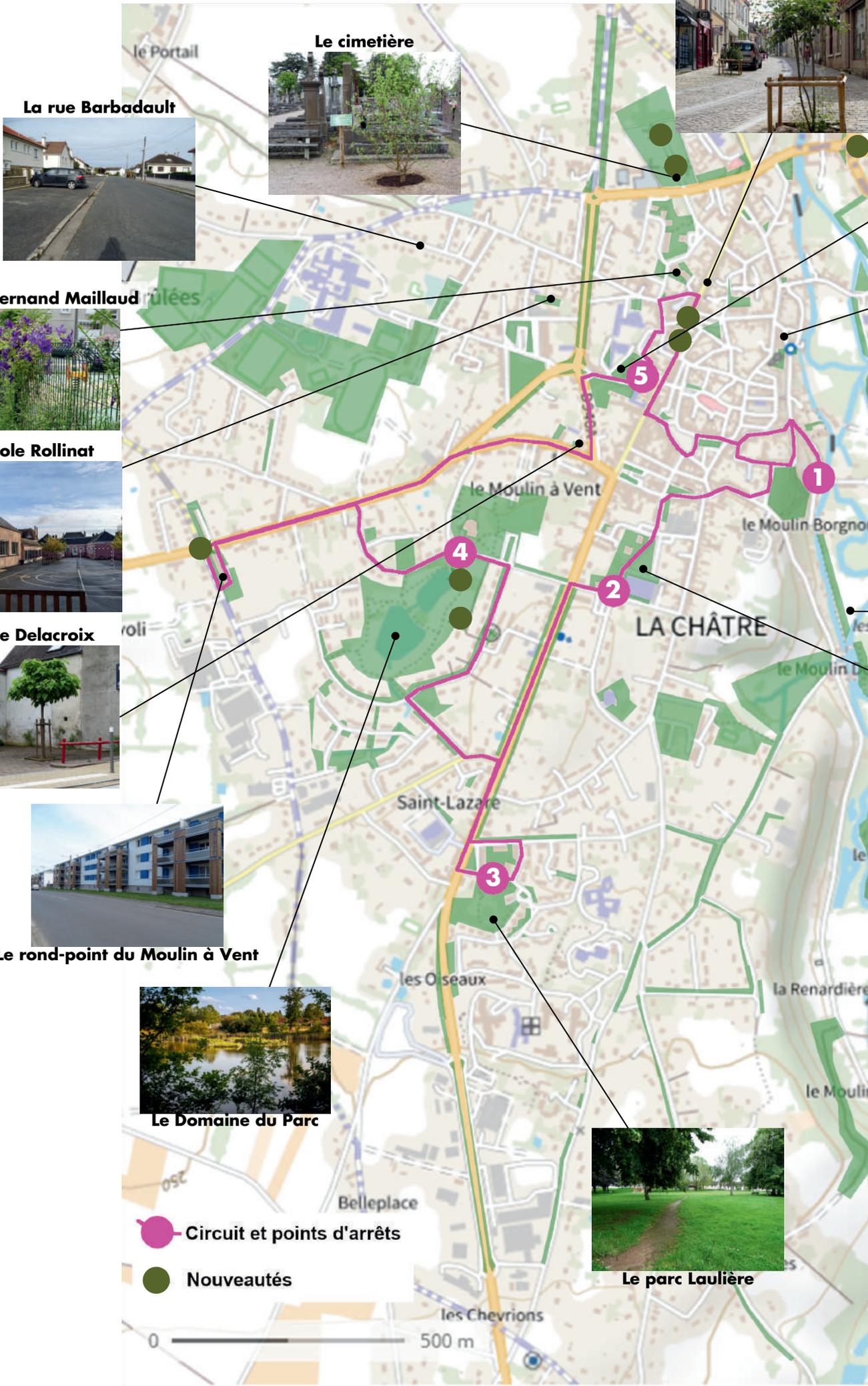
Économiser l'eau passe par différents moyens : utilisation du goutte à goutte dans des endroits ciblés, réteneur d'eau mélangé au terreau de plantation, choix de plantes nécessitant moins d'eau, paillage systématique des massifs (fèves de cacao dans les massifs d'annuelles, swichgrass et broyat de végétaux), utilisation de plantes couvre-sol, recours à la mycorhization pour augmenter la résistance des plantes à la sécheresse et générer un bon développement des végétaux.



L'entretien

- Les trottoirs, par chauffe à haute température (Ripagreen) et avec un débroussailleur (Réciprocator).
- Les sablés : enherbement naturel, débroussaillage et tonte.
- Récupération des balayures de voirie (33,5 tonnes en 2023), envoi en retraitement et récupération d'une partie du sable, avec un substrat pour engazonnement (31 tonnes).
- Le cimetière : la ville fait appel aux *Jardins de l'Espersévérance* pour l'entretien de la partie ancienne du lieu.
- Les chemins, berges de l'Indre et secteurs particuliers : un partenariat avec un *centre d'aide par le travail (ESAT)* et Les *Jardins de l'Espersévérance* pour un entretien manuel.
- Les haies champêtres : une entreprise intervient avant la nidification, janvier-février.
- Les prés en bordure de l'Indre et le Domaine du Parc sont fauchés par des agriculteurs pour les foins.
- Certaines prairies sont confiées à des éleveurs pour le pâturage (mouton).





La rue Barbadault



Le cimetière



Le square Fernand Maillaud



L'école Rollinat



L'école Delacroix



Le rond-point du Moulin à Vent



Le Domaine du Parc



Le parc Lauillère

● Circuit et points d'arrêts

● Nouveautés

0 500 m

CARTOGRAPHIE DES ESPACES VERTS

Les squares de la mairie



Le quartier du P'tit Mur



La Promenade des bords de l'Indre



Le quartier Général de Gaulle



LE CIRCUIT

La boucle dessinée donne un aperçu de la ville dans son ensemble, ses ambiances et le choix végétal. Il montre l'évolution des espaces depuis ces dernières années et les différents modes de gestion mis en place. Cinq étapes sont réparties sur le circuit qui commence au Pont aux Laies pour découvrir le quartier du P'tit Mur, le jardin de la Ruelle de la Teinture et un tronçon de la promenade des bords de l'Indre/**1**. La visite se poursuit en remontant par la place de l'Abbaye pour atteindre celles de Guy Bonjour et du Général de Gaulle/**2**. Ensuite, la rue Nationale sera empruntée pour rejoindre le quartier de Lauillère/**3**. Le circuit continue jusqu'au Domaine du Parc/**4**. Le retour vers le centre-ville passe par le rond point du Moulin à Vent, la descente de l'avenue Gambetta pour rejoindre les squares de la Mairie/**5**.

...ET AUTRES LIEUX

La rue Nationale

entretien
ZONE 1



La rue Nationale a été totalement refaite entre 2003 et 2007. Artère principale du centre-ville, elle a été conçue avant tout pour la voiture avec le stationnement à proximité des commerces. Le fleurissement retenu se composait de 28 suspensions équipées d'un arrosage automatique en goutte à goutte et de jardinières au sol. Les revêtements de la voirie choisis sont très minéraux (pavés et béton bitumineux).

Ce fleurissement, ponctuel au cours de l'année, s'avère aujourd'hui trop consommateur d'eau. Les restrictions depuis quelques années sont déclenchées de plus en plus tôt chaque saison, nous imposant d'arrêter l'arrosage et de déposer les suspensions prématurément. Aussi, en 2023, nous avons revu le traitement végétal de cette rue et de ses abords en créant les premières fosses de plantations pleine terre et en plantant des arbres à faible développement. Suite au retours positifs dans les réunions de quartier, il a été décidé dès ce printemps de ne pas réinstaller de suspensions et de poursuivre la création de fosses. Les plantations sont programmées pour la fin de cet automne. Seules certaines jardinières au sol et les cubes en gabion végétalisés dans des endroits particuliers sont conservés. Ces derniers ont de plus une fonction de sécurisation pour les piétons. Ces jardinières et cubes sont arrosés avec l'eau des bassins d'orage.

La plantation d'arbres (amélanchiers, largerstroemias en cépée), dans cette rue malgré tout étroite, permet également d'accentuer le sentiment d'étroitesse de la voie et participe à apaiser la circulation, d'autant plus que l'ensemble du centre-ville a été classé en zone 30 au début du printemps 2024.



Les squares de la Mairie

entretien
ZONE 1



Circuit 5

Cet ensemble de 3 squares, Pierre de Boisdeffre, Raymonde Vincent et George Sand date du début du 20ème siècle. Leur particularité est pour chacun d'entre eux la présence de grands arbres, certains centenaires.

L'arrosage de ces squares se fait par arrosages automatiques nocturnes. Il a été décidé par la municipalité depuis deux ans de le maintenir pour pouvoir bénéficier d'un îlot de fraîcheur en centre-ville en période de canicule et en même temps de modérer les effets de celle-ci sur les grands arbres.



La Promenade des bords de l'Indre

entretien
ZONE 3



Circuit 1

Depuis les années 90, une promenade a été créée le long des bords de l'Indre partant du camping du Val Vert, jusqu'au Moulin Borgnon (1km800). En 2021, elle a été prolongée jusqu'à la rue du Maquis (600m). Depuis, la ville a procédé à de nouvelles acquisitions foncières et une passerelle sera posée d'ici 2025 jusqu'à l'avenue d'Auvergne et la future aire de covoiturage (300m), achevant ainsi de relier le sud et le nord de la commune par une promenade de plus de 3 km. Une signalétique viendra compléter en 2024 ce parcours.

L'entretien est réalisé dans sa partie sud par un partenariat avec une association d'insertion (*Les Jardins de l'Espersévérance*) et dans sa partie nord, par un partenariat avec l'ESAT.

Une attention est portée à la qualité de l'entretien et notamment sur les berges laissées sauvages afin d'en limiter l'érosion. Nous constatons aujourd'hui la réussite de ces pratiques, de jeunes arbres s'y implantent.



Le quartier Général de Gaulle

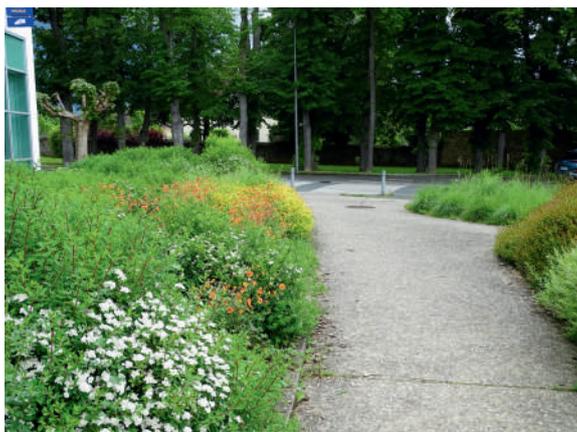
entretien
ZONE 1



Circuit 2

Dans le centre-ville, les places du Générale De Gaulle et de Guy Bonjour, avec leurs grandes surfaces goudronnées réservées à la voiture, ont été totalement restructurées et rénovées en 2012 et 2013, plantées en masse de vivaces, d'arbustes et d'arbres peu à peu formés avec des tailles douces. C'est le premier site qui a connu un changement dans les méthodes de taille, méthodes désormais généralisées sur la commune. Les couronnes sont remontées pour permettre sans gêne les différentes circulations, et le développement des arbres est préservé.

Le haut de la place du Général de Gaulle, ombragé, accueille une aire de jeux. Pour des raisons de sécurité parce que proche de la voie de circulation, elle est entourée en partie d'une clôture en treillis soudé. L'ambiance du jardin a été préservée en végétalisant celui-ci avec des plantes grimpantes (lieries et clématites), une pratique d'habillage que nous reproduisons pour d'autres aires de jeux dans ce même type de contexte.



Le parc Lauillère

entretien
ZONE 2



Circuit 3

Au cœur d'îlots d'habitat collectif s'étend une vaste zone ouverte bordée d'arbres. Sablée à l'origine, depuis 2017, il a été fait le choix de la laisser s'enherber naturellement. Les bordures qui dessinaient des allées au tracé peu pertinent, rarement empruntées, ont été enlevées. Le lieu s'est transformé : d'une esplanade disproportionnée, c'est aujourd'hui une large plage enherbée apportant une continuité avec les espaces arborés périphériques. Une aire de jeux et récemment un complément de mobilier (bancs, corbeilles) agrémentent ce parc.



Le Domaine du Parc

entretien
ZONE 3



Circuit 4

Crée en 2005, la vocation première de ce site de 5,2 hectares, est de recueillir les eaux de ruissellement du sud-ouest de la ville dans deux bassins d'orage. Après les aménagements paysagers réalisés en 2017-2018, la mise en place de la gestion différenciée des espaces a permis une évolution plus naturelle de ce parc. Depuis 2019, chaque année, des arbres et des arbustes sont plantés, des essences variées avec des floraisons et des fructifications nourricières pour l'ensemble de la faune sauvage, sont introduites. Seules les bordures des allées sont tondues, des cheminements dessinés dans les prairies, elles-mêmes fauchées une seule fois tardivement. Des pergolas avec plantes grimpantes pour des assises ombragées sont venues compléter la promenade.

Ce lieu très fréquenté s'est enrichi d'un véloparc pour l'apprentissage des enfants de moins de 10 ans en 2021. Des radeaux plantés d'une flore diverse et sauvage ont été installés en 2022 sur le grand bassin. Ils participent à la filtration de l'eau et offrent des aires de nidification pour les oiseaux aquatiques, des lieux de frayère pour les poissons et les amphibiens. En 2023, un espace de sports d'extérieur, intergénérationnel pour les valides et les personnes en fauteuil a été ajouté ainsi que des tables pédagogiques qui présentent les différents biotopes de ce lieu naturel en cœur de ville.



Le rond-point du Moulin à Vent

entretien
ZONE 2



L'entrée de ville côté Moulin à Vent, route d'Argenton sur Creuse, est constituée de deux immeubles perpendiculaires à la voie principale, symétriques et de deux rues secondaires irriguant une zone commerciale et un quartier pavillonnaire. Cette entrée n'avait pas reçu de traitement spécifique depuis de nombreuses années et accueillait un massif d'annuelles. Seul l'espace à l'arrière des immeubles avait donné lieu à des aménagements paysagers et la plantation d'arbres fruitiers et d'arbustes en 2018.

Un gros programme d'embellissement et de sécurisation de cette entrée de ville a été mis en œuvre par la Commune avec le Département et Scalis, l'opérateur HLM. Un rond-point a été créé afin d'apaiser la vitesse et faciliter la circulation des véhicules comme des piétons. En parallèle, les façades des deux immeubles ont été rénovées tant énergétiquement qu'esthétiquement, avec la création de balcons-terrasses. Deux massifs de vivaces et d'arbustes sont venus compléter ces aménagements.

Suite aux réunions de quartier, il est prévu de poursuivre l'aménagement entre la rue et les immeubles avec la plantation d'arbres adaptés.



L'école Delacroix

entretien
ZONE 2



La cour d'entrée de l'école Delacroix, enclavée au cœur de grands pignons a été, en 2023, végétalisée. Des conventions ont été passées avec les propriétaires riverains, des câbles d'acier ont été tendus sur les pignons, des fosses ont été créées et plantées d'hydrangea grimpant, de rosiers inermes, de clématites et de jasmins.

L'école Rollinat

entretien
ZONE 2



L'école Rollinat accueille les élèves de CE2, CM1, CM2 et ULIS de La Châtre. La cour est très minérale malgré la présence de jeunes arbres plantés il y a cinq ans. Un ancien jardin arboré, voisin de l'école a été acquis par la collectivité. A l'heure actuelle, il est utilisé par les enseignantes : un potager cultivé par les élèves et un petit poulailler.

Les enseignantes ont fait remonter le problème de la chaleur dans certaines classes l'été et le manque d'ombrage dans la cour. La Municipalité s'est saisie de cette problématique : des réunions d'échange avec l'équipe enseignante ont été organisées en 2023 et les élèves sollicités pour imaginer leur école idéale. Le CAUE de l'Indre a effectué une première réflexion sur la végétalisation de la cour et l'intégration du jardin voisin. Sur cette base, un bureau d'étude comprenant paysagiste et architecte a été recruté par la commune. L'étude d'avant-projet est en cours. Le rendu est programmé fin juillet 2024.



Le square Fernand Maillaud

entretien
ZONE 2



Ce square ombragé dans un quartier d'habitat collectif accueille une aire de jeux protégée de la circulation, par une ceinture en treillis soudé. C'est la deuxième aire après celle de la place du Général de Gaulle ou des clématites, des rosiers inermes et des arbustes ont été planté sur l'ensemble des clôtures. Les plantes, au fur et à mesure de leur croissance, apporteront une ambiance de square.



La rue Barbadault

entretien
ZONE 2



La Ville organise tous les deux ans des réunions de quartier avec les habitants, afin de connaître leurs préoccupations et recueillir leurs attentes. Dans le quartier de la rue Barbadault, une demande de végétalisation est ressortie pour cette rue totalement minérale, avec de larges trottoirs gravillonnés et de grandes surfaces de stationnement sous utilisés. Un rendez-vous participatif est organisé le 1er juillet 2024 afin de recueillir les envies des habitants. Un projet sera coconstruit ensuite pour une mise en œuvre à l'hiver 2024-2025.

Le cimetière

entretien ZONE 2



Le cimetière actuel comporte deux zones : la première, ancienne aux tombes et positionnements irréguliers, la seconde, plus récente, avec des emplacements rectilignes. Un projet d'extension est en cours.

Depuis le 1er juillet 2022 et conformément à la Loi, la Commune n'y utilise plus de produits phytosanitaires. L'entretien du site, totalement sablé, a été réenvisagé. Les actions mises en place dès le départ ont dû être réévaluées parce que trop chronophages et pas suffisamment efficaces.

Dans le cimetière ancien, les intertombes et les allées intermédiaires sont entretenues par une association d'insertion, *Les Jardins de l'Espérance*, initialement pour un désherbage manuel et mécanique (débroussailluse, rotofil). En 2024, ces zones ont été totalement engazonnées avec des expérimentations quant aux compositions de semence : une moitié avec un mélange adapté et à pousse lente composé de fétuque (80%), de paturin (5%) et de ray-grass (15%), la seconde, de fétuque (80%), de ray-grass (15%) et de trèfle (5%). Les gazons ont de plus été mycorhizés à l'ensemencement. Trois fosses ont été créées et trois arbres plantés en 2024, afin d'apporter progressivement des zones ombragées dans un cimetière actuellement très minéral. Les allées principales sont encore sablées mais une réflexion pour leur engazonnement est en cours avec des prestataires spécialisés. Dans la seconde zone, la plus récente, les intertombes et les allées intermédiaires ont été engazonnées en 2023, et réengazonnées en 2024. La tonte est assurée par les services municipaux.

Une communication spécifique par panneaux sur le site a été mise en place et par voie de presse.

Un cimetière paysager est en cours d'élaboration sur le terrain municipal voisin. La majorité des arbres existants a été conservée, ceux en mauvais état ont été abattus cet hiver. La procédure de classement en cimetière sera lancée à l'automne 2024. Le projet intègre outre les différents espaces funéraires (colombariums, cavurnes, emplacements traditionnels, emplacements pleine terre, emplacements traditionnels), la collecte des eaux de pluie. Cet espace est conçu comme un parc, avec une attention portée sur un entretien simplifié (tontes et suivis des arbres).





Le Château d'Ars

entretien
ZONES 1, 2, 3



La Châtre possède un Château à 3km du centre-ville, sur la commune de Lourouer-Saint-Laurent. Entouré d'un parc et d'un bois, il accueille des mariages, des manifestations culturelles diverses dont le festival international de musiques traditionnelles *Le Son Continu*.

La gestion du bois est problématique. Les arbres se développent sur un substrat de faible épaisseur, rencontrant rapidement la roche. De plus, sa régénération est stoppée dans plus de la moitié de sa superficie : un fauchage annuel du sous-bois effectué en fin de printemps pour permettre l'installation de stands et un piétinement par un public important. A cela s'ajoute le dérèglement climatique avec ses coups de vent, ses sécheresses... Chaque année, des arbres tombent ou meurent et doivent être abattus. En 2023, une réflexion a été menée et des zones protégées ont été déterminées pour permettre une régénération du bois par un ensemencement naturel.

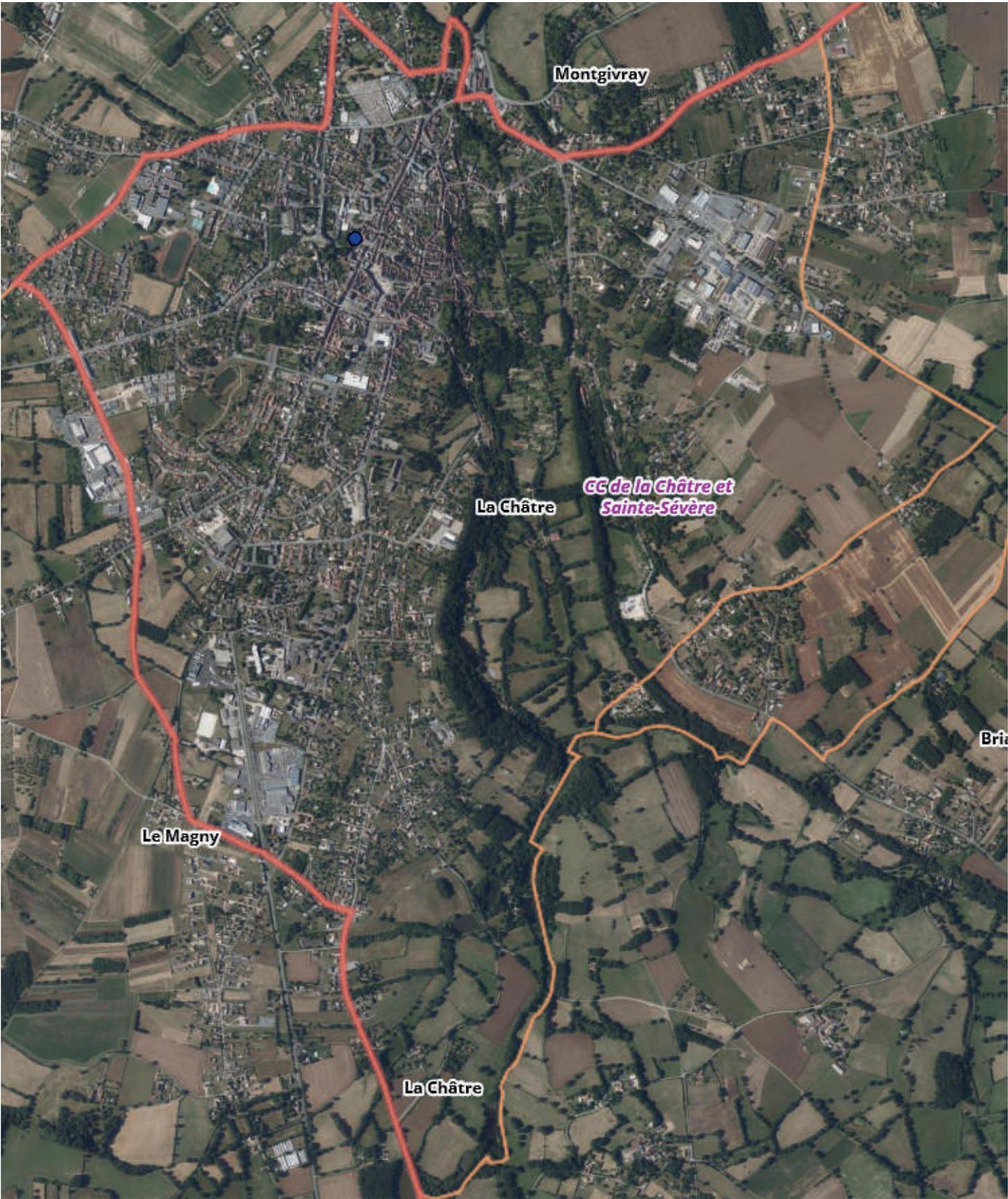
Une première clairière a été installée ce printemps, délimitée par des ganivelles en châtaignier, une protection contre les grands animaux et le public.

La seconde problématique du site était la cour d'honneur du château, large surface sablée, dont l'entretien par désherbage manuel était trop chronophage. Aussi, celle-ci a été engazonnée en 2024 afin d'être tondue.

L'entretien du site est assuré par la ville et l'ESAT.



PLAN DE LA COMMUNE



DOSSIER DE L'ARF



A photograph of a forest scene. In the foreground, two large, moss-covered tree trunks frame the view. The tree on the left is heavily covered in green moss. The tree on the right has a smoother, greyish bark. In the background, a stone wall runs across the middle ground. Behind the wall, there are several large, dark green evergreen trees, possibly spruce or fir, with dense foliage. The ground in the foreground is covered in green grass. The overall lighting is soft and natural, suggesting a shaded forest environment.

Textes,
photographies,
iconographie,
conception graphique et réalisation :
services de la ville de La Châtre